# 7

## PILOTE CÔTIER N° 7 - SAINT-MALO - DUNKERQUE -LES ÎLES ANGLO-NORMANDES. 7º édition Mise à jour novembre 2015

- p. 7 Le sauvetage. CROSS CORSEN, fax 02.98.89.65.75, VHF: canaux 13, 16, 79. CROSS JOBOURG, tél. 02.33.52.16.16, VHF: canaux 13, 16, 80. CROSS GRIS-NEZ, VHF: canaux 13, 16, 79. À Granville, le sémaphore du Roc assure une veille jour et nuit.
- p. 18, 100-101 La bouée NW Minquiers, cardinale Nord, est à sifflet.
- p. 21, 219-232 De nombreuses restrictions touchant l'accostage, le mouillage et la vitesse s'appliquent sur les côtes de Sercq. Les détails peuvent être obtenus auprès des autorités et les documents téléchargés sur le site suivant : www.gov.sark.gg/Downloads/Agendas and Minutes/110504 Agenda.pdf
- **p. 30** La bouée Bassurelle, latérale bâbord lumineuse avec Racon, est équipée AIS et mouillée à environ 1,5 mille de l'extrémité sud du banc de sable de Bassurelle.
- p.30-31, 417-418 La bouée Dyck, latérale bâbord lumineuse avec Racon, est équipée AIS.
- p. 30-31, 420 La bouée Vergover Nord, cardinale Nord, est équipée AIS.
- p. 30-31 et 417-418 Les bouées et bateaux-feux Greenwich, Bassurelle, Vergoyer Nord, Ridens SE, ZC2, Varne, Ruytingen SW et Sandettié sont équipés de balises AIS.
- p. 31, 420 Les bouées Sandettié Ouest, latérale tribord lumineuse, et MDW, cardinale Sud lumineuse, sont équipées AIS.
- **p. 32** La bouée d'atterrissage de Saint-Malo est équipée AIS.
- **p. 33 et 35** La bouée Bunel et la bouée du Vieux Banc n'ont plus de signal sonore.
- **p. 34 et 36** Le voyant cylindrique rouge de la tourelle des Pierres des Portes est supprimé.
- **p. 35** Plus de sifflet sur la bouée d'atterrissage.
- p. 36 Plus de sifflet sur la bouée des Buharats Ouest n° 2 et sur la bouée de la basse du Boujaron n° 1. La bouée de Banchenou est désormais une bouée cardinale Nord lumineuse.
- **p. 49** Le nouveau ponton central E est équipé de prises d'évacuation des eaux noires. Il dispose également de toilettes indépendantes.
- **p.50** Services Saint-Malo. email: port.plaisance@ville-saint-malo.fr
- p. 64 La bouée La Fille n'est plus à sifflet.
- p. 67 La bouée Ouest du Bouc n'a plus de cloche.
- p. 72 La tourelle La Fourchie est maintenant de marque cardinale Ouest.
- **p. 77** La bouée Le Videcoq n'est plus à sifflet.
- p. 77 Services Granville-Hérel. Capitainerie, promenade Docteur Lavat, VHF canal 12 de PM-2 h à PM+1 h 30, email : capitainerieduportdegranville@manche.fr, site Internet : www.granville.cci.fr/ports. Affaires Maritimes : DDTM, quai Ouest, tél. 02.33.91.31.40. Sauvetage : SNSM, tél. 02 33 61 26 51. Douanes, tél. 02.33.50.31.20. 1 000 places, 150 pour visiteurs, 15 m et 2,50 m t. e. maxi. Wi-fi gratuit. Laveries automatiques. Elévateur 20 t.Carburant 8-20 h (saison). Huiles usées.

Accastillage-entretien: Manche Ouest Marine, 09.67.49.74.10; Nautic 50, 71 rue Conillot, tél.02.33.51.36.36; Antoine Hurel (réparation), cale d'Hacqueville, tél. 02.33.51.03.11; Accasti Manche, tél. 02.33.69.32.90; Voilerie granvillaise, tél. 02.33.50.62.28; CN Duboscq, rue du Pan Coupé, tél. 02.33.91.66.97; Lehodey, 60 rue Parfonterie, tél. 06.82.18.48.33; Tirot, tél. 02.33.50.16.79.

- **p. 81** Carte. Lire : la balise « La Crabière Est ».
- **p. 83** Légende. Lire : la balise « La Crabière Est ».
- **p. 99** Carte. Lire 167° et non 164°, ainsi que 347° et non 345°.
- **p. 101** De nuit. Le récif Le Coq porte une balise cardinale Est lumineuse.
- **p. 102** La passe du Nord. Prendre en alignement derrière soi à 167° les deux balises sur le rocher du Sud Bas.
- p. 130-131 La balise La Conchière, cardinale Sud lumineuse, marque l'extrémité SE des dangers de Violet Bank.
- **p. 133** Dog's Nest Rock est marqué par une balise de marque spéciale lumineuse.
- **p. 136** Il manque une balise rouge et blanche à côté de la balise Platte Rock.
- p. 137 Les signaux de trafic internationaux sont montrés au pied de la tour Saint Helier VTS située à l'extrémité de Victoria Pier. Des feux additionnels à longue portée sont également montrés au sommet de la tour de contrôle. Des signaux lumineux d'exemption (jaunes, à occultations) peuvent être émis à l'intention des navires à moteur de moins de 25 mètres de long qui peuvent alors entrer ou sortir en contradiction avec les signaux principaux ; les navires concernés doivent serrer à droite pour franchir les passes.
- **p. 146** La balise Passage Rock est une cardinale Nord, lumineuse, et non une latérale.
- p. 154 Une bouée latérale bâbord lumineuse est mouillée à 200 m au Nord du Giffard.
- p. 155 La tourelle de la Grande Anquette porte une tourelle-refuge, pyramide métallique jaune à voyant-cage sphérique noir, et une balise lumineuse de marque cardinale Ouest.
- p. 158 De jour, un alignement à 298°, formé par une maison et le feu à l'extrémité de jetée, conduit à l'entrée du port en passant très près de Écureuil Rock et Azicot Rock. De nuit, l'accès est matérialisé par le secteur blanc du feu à secteur.
- p. 161 Port du Rozel : de l'autre côté de la digue, une balise espar à bandes rouges et blanches marque un pâté rocheux à laisser sur bâbord en entrant.
- **p. 164** La bouée la Jument des Héaux est équipée AIS.
- p. 176 Points GPS: la balise Platte Fougère est au 49°30,879' N et au 02°29,050' W.
- P. 189 L'axe d'approche est matérialisé par un alignement à 276°. L'amer postérieur est constitué d'un large voyant à lattes horizontales orange avec une bande blanche verticale, porté par un mât surmonté d'une manche indicatrice de la direction du vent ; il est situé au-dessus d'un large bâtiment blanc construit en bordure Ouest du plan d'eau. L'amer antérieur, sur le côté Nord de l'entrée, est constitué d'un large voyant à lattes horizontales blanches avec une bande orange verticale, surmontant un rocher peint en blanc. Ces deux amers portent les feux de l'alignement lumineux. Le chenal d'entrée est balisé pendant la saison estivale par cinq paires de bouées latérales. En franchissant l'entrée du port, on doit venir sur la gauche pour laisser sur tribord la bouée verte qui marque l'extrémité du brise-lames, presque au pied de la marque antérieure de l'alignement d'entrée.
  - Le chenal d'entrée est balisé par une bouée de marque d'eaux saines, située à 0,1 M au SE de Grune Pierre, puis par deux bouées latérales bâbord lumineuses et une bouée latérale tribord lumineuse.
- p. 190 En attendant d'entrer dans le port, on peut mouiller au NE de l'entrée à proximité de Guilbert, roche découvrante marquée par une balise cardinale Sud. Des coffres visiteurs sont mouillés d'avril à octobre au NE de Guilbert. Le seuil de Beaucette marina découvre de 2,40 mètres.

- **p. 233** Les abords de la centrale nucléaire de Flamanville, située à moins de 1 M au Nord du cap du même nom, sont protégés par une zone, portée sur la carte, interdite à la navigation et au mouillage. Un périmètre comprenant les puits de rejets en mer de la centrale est balisé aux quatre coins cardinaux par des bouées de marque spéciale.
- p. 235 Services Diélette. email : portdielette@cc-lespieux.com
- p. 262 Le phare des Casquets est équipé AIS.
- **p. 264** Plus de sifflet sur la tourelle de la basse Bréfort.
- p. 267 En venant de Cherbourg, on placera au 256° le clocher du village par le feu à secteurs au 256°. Cette présentation fait passer au Sud de la tourelle l'Etonnard.
- p. 271 et 272 La bouée d'atterrissage CH 1 n'est plus à sifflet mais est équipée d'un réflecteur radar et AIS. Un balisage virtuel, AIS fonction eaux saines, remplace la bouée d'atterrissage « CH1 » à 3,4 milles au NW de la passe de l'Ouest.
- Pour les navires venant du NE, l'alignement à 212°, porté sur les cartes, du clocher de l'église Notre-Dame-du-Vœu par le côté droit du clocher central de l'église de la Sainte-Trinité permet de parer les roches du Nord-Ouest et la roche La Truite, balisée par une bouée latérale bâbord lumineuse, dangers situés au NNE et à l'Est de la passe.
- p. 273 De nuit. Lire «l'alignement à 189,3° de la passe Est.»
- p. 277 De nuit. La limite Est du port militaire est balisée par les bouées « BN 1 » et « BN 2 », de marque spéciale, lumineuses.
- **p. 279** La vitesse est limitée à 3 nœuds dans le port de commerce.
- p. 280 Services. Email capitainerie: cherbourg.capitainerie.-.ddtm-dml-cpc@manche.gouv.fr
- p. 289 Lire: Roche-à-l'Anglais.
- p. 308 De nuit. Le feu d'une éolienne peut se confondre avec le feu antérieur de l'alignement d'entrée du port de Carentan.
- **p. 309** Une balise de danger isolé marque une roche aux abords du chenal.
- **p. 310** De nuit. L'alignement à 172,5° est remplacé par un feu directionnel à 172,5°.
- **p. 313** Le signal sonore du feu situé à l'extrémité de la jetée submersible Est est supprimé.
- p. 317 Capitainerie de Port-en-Bessin, tél. 02.31.51.78.10.
- p. 328-330 Le Sas Ouest est normalement ouvert tant que la hauteur de marée est supérieure à 3 m, c'est-à-dire environ pendant 8 heures, de 3 heures et demie avant à 4 heures et demie après la PM. La durée normale d'ouverture du Sas Est est de 6 h 30, soit de 3 h 15 avant à 3 h 15 après la PM. Les renseignements concernant les horaires d'ouverture des écluses sont à demander à la capitainerie par VHF, canal 74; ils sont également disponibles sur Internet (www.ouistreham-plaisance.com).
- **p. 332** Capitainerie Ouistreham : fax : 02.31.96.39.52 ; email : ddtm-capitainerie@calvados.gouv.fr ; VHF, canaux 16 et 74 H24.
- p. 336, 338 Approche de Dives Port-Guillaume. À partir de la porte constituée par les bouées lumineuses 1 et 2, il faut se guider uniquement sur le balisage latéral.
- p. 351, 370 La bouée latérale bâbord LH 15 est remplacée par la bouée LH2000.
- p. 354 Capitainerie LaLieutenance : tél. 02.31.49.19.19. ; fax : 02.31.89.96.86 ; email : sylvain.legoffic@calvados.fr
- p. 362 Capitainerie Rouen: email: harbourmaster@rouen.port.fr. VHF 16, 73, 68 H 24, indicatifs: Rouen Port (partie

amont) ou Rouen Port Control (partie aval) Web: www.haropaports.com

- **p. 370** Chenal du Ratier, entrée en Seine :
  - ▶ Bouée Ratier NW : feu vert (éclat 2,5 sec.).
  - ▶ Bouée n° 6 : feu rouge (2 éclats 6 sec.).
  - ▶ Bouée n° 7 : feu vert (3 éclats 12 sec.).
  - ▶ Bouée Amfard SW : feu rouge (3 éclats 12 sec.).
- **p. 372** Les bouées A17 (49° 41,60' N 0° 01,80' E) et A5 (49° 45,8' N 0° 17,5' W) sont équipées AIS.
- p. 378 La navigation est interdite aux abords de la centrale électronucléaire de Paluel, dans la zone limitée par les deux droites orientées respectivement à 135° et à 215° à partir du point 49° 52,25′ N 0° 38,00′ E d'une part, et par la côte d'autre part.
- p. 381 Le bassin à flot. Pour les marées de jour, la porte est ouverte entre 2 heures 30 minutes avant et après la pleine mer par coefficient égal ou supérieur à 80, et entre 2 heures 15 minutes avant et 1 heure 45 minutes après la pleine mer par coefficient inférieur ou égal à 40. Pour les marées de nuit, l'ouverture de la porte varie avec la saison et a lieu en principe de 30 minutes avant à 30 minutes après la pleine mer en période d'été; se renseigner auprès du bureau du port.
- p. 388 De PM 2 à PM + 1, vigie, pont Jehan Ango et passerelle amiral Rolland : VHF canal 12. Deux grues mobiles de 30 et 40 t, 1 élévateur de 200 t. smpd-plaisance@portdedieppe.fr
- **p. 388** Capitainerie : 1, Quai de la Cale, BP 227, 76203 Dieppe Cedex. Tél. 02.35.84.10.55 ; fax : 02.35.06.12.56 ; email : ddtm-dml-capd@seine-maritime.gouv.fr.
- **p. 388** Thalassa Dieppe, tél. 02.32.14.09.80.
- p. 389 Lire : deux bouées de marque spéciale marquent une zone rectangulaire, perpendiculaire au rivage, de 0,6 M de large et 0,9 M de long, délimitent les angles NW et NE de la zone interdite à la navigation où les émissaires rejettent l'eau refroidissant le réacteur.
- p. 396 L'entrée du chenal de la baie de Somme se situe à environ 1,7 mille dans le SE de la bouée ATSO, vers le phare de Cayeux-sur-Mer, entre les bouées S1 et S2.
- p. 404 Lire : les quelques places à quai sont toutes réservées aux petits chalutiers qui échouent sur des posées de sable, tirant d'eau 0,80 mètre. (...) Le village du Crotoy présente des ruelles typiques du Nord de la France.
- p. 407 (carte), 410 L'extrémité de la digue en enrochements SE porte une balise de marque cardinale Sud.
- p. 410 De nuit. L'extrémité de l'épi NW porte une balise cardinale Ouest lumineuse.
- **p. 412** Au Sud de l'arrondi de la digue Carnot, on remarque quatre éoliennes blanches (50 m).
- p. 413 Le bassin Napoléon, au Sud, est accessible par une écluse (ouverte 3 h 20 avant la marée haute et 4 h 30 après). Il contient 150 places pour les bateaux pouvant atteindre 25 mètres de longueur. Lire: le chenal à 122,4° parallèle à l'estacade (...).
- p. 416 (encadré) Capitainerie et vigie : jetée Sud-Ouest, tél. 03.21.10.35.47, fax : 03.21.10.35.84 (capitainerie), 03.21.10.28.79 (vigie) ; port. : 06.61.03.02.25, email : ddtm-vigiecapb@pas-de-calais.gouv.fr ; 470 places sur catways, dont 130 dans le port à marée, 190 dans le bassin Frédéric Sauvage et 150 dans le bassin Napoléon, 70 visiteurs, tirant d'eau 3 mètres, 2 grils de carénage, 1 cale de halage et 2 élévateurs 350 et 35 t. Alprech Filets, 13 rue Albert-Lavocat.

- **p. 417** La bouée de la Bassure de Bas n'a plus de cloche.
- p. 417-418 Les bouées Dyck, RCE et ZC2 sont équipées AIS.
- p. 417-419 Entre le cap Blanc-Nez et le cap Gris-Nez, les bancs suivants s'étendent jusqu'à 1,7 M au large : le Rouge-Riden, les Quénocs, la Barrière et le Banc à la Ligne. La bouée les Quénocs, cardinale Nord lumineuse, est mouillée au NW du banc du même nom.
- p. 418, 420 Les bouées Ruytingen Nord et Ruytingen SW sont équipées AIS.
- p. 420 La bouée Ridens SE, cardinale Est lumineuse, est équipée AIS. Les bouées Sandettié Nord et Hinder 1 sont équipées AIS.
- p. 421 La partie WSW du banc des Ridens de la Rade, aux abords de la bouée CA 2, a tendance à se déplacer vers le Sud (2002). Il est recommandé de ne pas serrer la bordure Nord du chenal d'accès à Calais.
  (4º alinéa) La passe, d'une largeur apparente d'environ 230 m (...). Un plateau d'enrochement, couvert de 2,5 à 3 m d'eau, vestiges du soubassement de l'ancienne jetée, déborde la jetée Ouest jusqu'à 30 m. Il est recommandé de franchir la passe en son milieu, afin de parer ce plateau d'enrochement, en maintenant une distance minimale de sécurité de 90 m par rapport à l'extrémité de la jetée Ouest.
- p. 423 Services Calais. Capitainerie Bassin de l'Ouest, quai de marée, tél. 03.21.00.03.49, fax 03.21.34.08.92, email : vigie.calais@pas-de-calais.gouv.fr; 262 places, grue 3 t, gril, wi-fi. Accastilleur: Calais Nautic, bassin Ouest, tél. 03.21.96.07.57.
- p. 426 Services Gravelines; Bureau du port : 20 bassin Vauban. Tél. 03.28.65.45.24 (heures ouvrables, 7j/7), fax : 03.28.23.05.36; VHF, canal 9; email : port.de.plaisance.gravelines@wanadoo.fr, site Internet : www.portvauban-gravelines.com.
- p. 432 Liste alphabétique. Saint-Hélier, le port, p. 134 et non 119.